



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Burundi

Question écrite n° 3754

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dans la région des Grands Lacs en Afrique. En effet le Burundi est toujours menacé par les violences interethniques qui opposent les Tutsis aux Hutus. Il souhaite connaître la position de la France pour rétablir la paix dans cette région du monde.

## Texte de la réponse

Le Burundi se trouve encore entre la guerre et la paix. L'armée et les groupes rebelles contestant le processus d'Arusha sont engagés dans des combats qui ont, depuis 1994, causé la mort de plus de 300 000 personnes selon l'ONU. Des centaines de milliers de Burundais sont réfugiés (en Tanzanie principalement) ou déplacés à l'intérieur du pays dans des conditions très difficiles. La signature, le 3 décembre dernier à Arusha, d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement transitoire et une des deux grandes rébellions, le CNDD-FDD, constitue un pas positif vers la paix. Cet accord reste évidemment fragile : le FNL-palipehutu ne l'a pas signé ; le cessez-le-feu est quotidiennement violé, le volet politique de l'accord fait toujours l'objet de délicates négociations. La France appuie ces efforts de paix. Elle a soutenu notamment les efforts de la cofacilitation menée conjointement par le Gabon, la Tanzanie et l'Afrique du Sud. Nous avons été un des rares et premiers pays à soutenir (notamment devant les institutions financières internationales) le gouvernement transitoire issu de l'accord d'Arusha. La France se fait régulièrement l'avocate du Burundi sur la scène internationale. A présent, la France appuie la concrétisation aussi rapide que possible de l'accord du 3 décembre, et notamment de la mission africaine et de la commission mixte de cessez-le-feu. Elle veille également à ce que la crise soit appréhendée régionalement, dans ses interactions avec les crises rwandaise et congolaise. C'est la raison pour laquelle elle est favorable à la tenue d'une conférence internationale pour la paix, le moment venu, pour traiter au mieux la dimension régionale du conflit ainsi que ses aspects politiques, économiques, sociaux et humains.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3754

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 2002, page 3282

**Réponse publiée le :** 24 février 2003, page 1376